

N° 2 | 2026 | AVRIL

À LA LUNE

DE VOTRE PARC NATUREL HABITÉ

La densification du village | page 5

Faites partie du filet social de votre communauté | page 8

Camp de jour et autres activités | pages 14 et 15



SAINT-DONAT.CA



[f JoeDeslauriers.maire](https://www.facebook.com/JoeDeslauriers.maire)

[@joe_deslauriers](https://twitter.com/joe_deslauriers)

Nous joindre

Hôtel de ville
490, rue Principale
Saint-Donat, QC, J0T 2C0

Heures d'ouverture :
Lundi au jeudi
8 h 30 à 12 h et 12 h 45 à 17 h
Vendredi 8 h à 12 h

Fermé le 18 mai (Journée nationale des patriotes)

☎ 819 424-2383

✉ info@saint-donat.ca

🌐 saint-donat.ca

Restez informés

📘 [municipalitesaintdonat](https://www.municipalitesaintdonat.ca)

📷 [@municipalitesaintdonat](https://www.instagram.com/municipalitesaintdonat)

Abonnez-vous à l'infolettre :
saint-donat.ca

Inscrivez-vous aux alertes municipales :
saint-donat.ca/alertes

Composez le 311 pour :

- Nuisances
- Débris sur la route
- Bris d'aqueduc
- Sécurité municipale

Réalisation :
Municipalité de Saint-Donat,
Service des communications

“ Avec l'arrivée du printemps, Saint-Donat reprend doucement son rythme effervescent. Les projets se mettent en marche, les événements se préparent et, surtout, les occasions de se rassembler se multiplient. C'est dans ces moments que l'on réalise à quel point notre village est porté par la force de sa **communauté**.

Parmi les rendez-vous à inscrire à votre agenda, la *Fête de la famille, de l'environnement et de la pêche* se tiendra le 6 juin au Parc des Pionniers avec animation, activités pour petits et grands, kiosques thématiques et distribution d'arbres. Une belle occasion de célébrer notre milieu de vie et de poser des gestes concrets pour l'environnement.

Je suis également heureux du retour des *Olympiques de Saint-Donat*, organisés par le conseil jeunesse. L'événement rassemblera encore une fois jeunes et familles autour d'activités ludiques. Tous les détails dans la section Développement social de cette édition.

Pour demeurer bien informés, je vous rappelle l'existence de la chronique *Tout l'monde en jase*, notre publication mensuelle sur les dossiers importants et les projets qui façonnent notre village. Inscrivez-vous à l'infolettre municipale pour la recevoir directement, ou consultez-la sur notre site Web.

Dans cette même volonté d'être proches des citoyens, la *Grande tournée du maire* se poursuit. Bien servir notre milieu, c'est d'abord le connaître. Ces rencontres avec les organismes communautaires et les associations de lacs permettent de maintenir un dialogue constructif, d'entendre les réalités du terrain et d'avancer ensemble. Les organismes qui souhaitent prévoir une rencontre peuvent contacter mon adjointe à suzие. galarneau@saint-donat.ca ou au 819-424-2383, poste 222.

Ces échanges inspirent des actions concrètes. D'ailleurs, à la demande de plusieurs organismes, le Service des communications et le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire ont mis en place un calendrier annuel regroupant les événements municipaux et ceux des organisations locales. Un outil simple pour planifier, éviter les conflits de dates et offrir à la population une vue d'ensemble de la vie à Saint-Donat.

En terminant, je veux souligner l'engagement et le professionnalisme de nos équipes municipales aux travaux publics, aux parcs et à la sécurité. Ces femmes et ces hommes travaillent souvent dans l'ombre, tôt le matin, tard le soir ou pendant que d'autres profitent des activités, afin d'assurer le bon fonctionnement de notre municipalité. Ils contribuent chaque jour à faire de Saint-Donat un milieu de vie dynamique, accueillant et sécuritaire.

Cette mobilisation quotidienne témoigne d'une chose : à Saint-Donat, nous avançons ensemble. C'est dans cet esprit de **continuité**, et avec la force de notre **communauté** que nous poursuivons nos actions pour faire grandir et rayonner notre village.


Joé Deslauriers, maire | maire@saint-donat.ca



Le 7 février dernier, à 17 h, j'ai donné le départ du *Défi Alpine* de la Fondation de la recherche pédiatrique à Ski Garceau. Les - 20 °C n'ont pas arrêté le courage et la détermination des participants ! 61 311 \$ ont été amassés et les bénéficiaires financeront un projet de recherche visant à réduire la violence et la polarisation dans nos écoles.

RETOUR SUR LES SÉANCES DU 10 FÉVRIER ET DU 10 MARS 2026

DEMANDES ADRESSÉES AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE (MTMD)

- À la suite de plaintes reçues concernant l'utilisation des freins moteurs par des véhicules lourds dans certains secteurs résidentiels, le Conseil a résolu de demander au MTMD l'installation de panneaux de sensibilisation sur les routes 125 Nord, 125 Sud et 329.
- La Municipalité réitère sa demande de resurfacement de la rue Principale, dans le secteur du village, une démarche entreprise auprès du Ministère depuis plus d'une décennie. Elle souhaite jumeler ces travaux avec ceux des réseaux d'aqueduc et d'égout sanitaire afin de n'effectuer qu'un seul chantier, estimant que la réfection de la chaussée, en état de détérioration avancé, ne peut plus attendre.

PROJET D'USINE D'EAU POTABLE

Un mandat complémentaire de services professionnels a été octroyé à la firme WSP Canada Inc. dans le cadre du projet d'usine d'eau potable. Ce mandat vise à ajuster les plans déjà soumis pour autorisation, afin d'optimiser la volumétrie de l'usine en fonction des équipements de la filière de traitement. Ces ajustements permettront de réduire l'ampleur des travaux de fondation, et d'optimiser les coûts du projet.

DEUX ÉTUDIANTS SE JOIGNENT AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

Pour la saison estivale 2026, le Conseil a autorisé l'embauche de deux étudiants. Parmi leurs principales tâches, ils effectueront l'échantillonnage de l'eau des lacs dans le cadre du *Programme de surveillance volontaire des lacs*, la caractérisation de plantes aquatiques et de rives, ainsi que le répertoire et le contrôle des espèces exotiques envahissantes.

TRAVAUX ET ENTRETIEN DES CHEMINS

- Le conseil municipal a octroyé un mandat à la firme Équipe Laurence pour assurer la surveillance et le suivi du chantier lié au remplacement de huit ponceaux sur les chemins du Lac-de-la-Montagne Noire, Régimbald et Clef-du-Pimbina. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du volet Redressement - Sécurisation du *Programme d'aide à la voirie locale (PAVL)*.
- Le Conseil a également autorisé l'achat et l'application d'abat-poussière sur certains chemins municipaux, afin de réduire les émissions de poussière et d'améliorer la sécurité ainsi que le confort des usagers.

BIBLIOTHÈQUE RACHEL-COUTU : ADOPTION D'UNE POLITIQUE DE GESTION DES COLLECTIONS

Le Conseil a adopté la *Politique de gestion et de développement des collections*. Celle-ci encadre les pratiques relatives aux acquisitions, à l'évaluation et à l'élagage des collections, dans un contexte où Saint-Donat a atteint le seuil de 5 000 habitants, entraînant des exigences accrues pour une bibliothèque autonome. Son adoption contribue à une saine gestion des ressources publiques et appuie les demandes de subvention auprès du ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Prochaines séances ordinaires du conseil municipal :

- Mardi 12 mai 2026
- Mardi 9 juin 2026

Consultez à **saint-donat.ca** :

- les ordres du jour
- les procès-verbaux
- les vidéos des séances

Johanne Babin
conseildistrict1@
saint-donat.ca



Responsabilités :

- Développement économique
- Travaux publics et parcs
- Urbanisme

Marc Bélanger
district2@
saint-donat.ca



Responsabilités :

- Communications
- Services techniques
- Environnement

Marianne Dessureault
conseildistrict3@
saint-donat.ca



Responsabilités :

- Communications
- Services Techniques
- Urbanisme

Mélanie Issa
district4@
saint-donat.ca



Responsabilités :

- Environnement
- Loisirs
- Sécurité incendie et sécurité civile

Alexis St-Georges
district5@
saint-donat.ca



Responsabilités :

- Développement social
- Hygiène du milieu
- Loisirs
- Travaux publics et parcs

Norman St-Amour
conseildistrict6@
saint-donat.ca



Responsabilités :

- Développement économique
- Développement social
- Sécurité incendie et sécurité civile
- Hygiène du milieu

ACTUALITÉS



COLLECTE DES ENCOMBRANTS

LES VENDREDIS

- 17 AVRIL
- 15 MAI

Sur rendez-vous seulement :

- 819 424-2383, poste 299

Au plus tard à **12 h** (midi) le **lundi de la semaine de collecte**.



COLLECTE DU COMPOST

À compter du 30 avril, la collecte du compost (bac brun) sera effectuée **1 jeudi sur 2**.



COLLECTES DE FEUILLES

JEUDI 14 MAI

Déposez vos sacs en bordure du chemin le soir précédant la collecte. **Seuls les sacs de papier ou de plastique transparent sont acceptés.** Limite de 20 sacs par résidence et par collecte. Les surplus sont acceptés gratuitement à l'écocentre.



OUVERTURE DU POSTE DE LAVAGE

À COMPTER DU 1^{ER} MAI

Ouvert 7 jours sur 7, de 8 h 30 à 17 h 30 (à l'écocentre).



ABRIS D'AUTO TEMPORAIRES

Si votre abri est visible à partir d'un lac, d'une voie de circulation ou d'une allée véhiculaire, vous devez le retirer avant le 15 juin.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE : LE MTMD DONNE SUITE AUX DEMANDES DE LA MUNICIPALITÉ

À la suite de résolutions adoptées par le conseil municipal en 2024 et en 2025, la Municipalité avait transmis au ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) plusieurs demandes visant à améliorer la sécurité sur les routes provinciales traversant notre territoire. Nous sommes heureux d'annoncer que le Ministère a répondu favorablement à ces démarches.



INTERSECTION DES RUES PRINCIPALE, SAINT-AMOUR ET SAINT-PAUL

En raison du manque de visibilité causé par la courbe de la route 125, immédiatement au nord de l'intersection, le MTMD procédera à l'installation de panneaux d'arrêt sur toutes les approches de l'intersection des rues Principale, Saint-Amour et Saint-Paul. Ces travaux seront réalisés au cours des prochaines semaines.

AMÉLIORATION DE LA SIGNALISATION SUR LA ROUTE 329

Dès que les conditions météorologiques le permettront, il y aura installation :

- de chevrons dans trois courbes,
- de panneaux avertissant d'une chaussée glissante près du point de congélation, dans les deux directions, entre le chemin Régimbald et le chemin Carolus-Laurier,
- d'un panneau indiquant une pente descendante en direction nord, à la hauteur du chemin de la Chute,
- d'une flèche directionnelle en direction nord dans la courbe au bas de cette pente.

La Municipalité se réjouit de la collaboration du MTMD et continuera de défendre les intérêts des citoyens en matière de sécurité sur les routes de son territoire.

SUBVENTION POUR UN PROJET DE VERDISSEMENT AU VILLAGE

Bonne nouvelle : la Municipalité a obtenu une subvention dans le cadre d'un appel à projets du *Fonds de verdissement Hydro-Québec d'Arbres Canada* pour réaliser un projet de verdissement de certains secteurs municipaux du village.

C'est le fruit de la vigilance et de l'efficacité des équipes municipales, qui ont su saisir rapidement cette occasion et préparé la candidature de la Municipalité.

Concrètement, cette aide financière permettra de réaliser des aménagements végétalisés extérieurs. L'objectif est de bonifier le couvert végétal et ainsi renforcer la qualité du milieu de vie.

Au-delà de l'aspect esthétique, cela contribue à réduire les îlots de chaleur, à favoriser la biodiversité et à rendre les espaces publics plus agréables et accueillants.

La Municipalité remercie Arbres Canada et Hydro-Québec pour ce soutien financier et se réjouit de pouvoir concrétiser ce projet qui s'inscrit dans sa *Politique environnementale* et son *Plan Vert*.

POURQUOI MISER SUR LA DENSIFICATION DU VILLAGE ?

Plusieurs ont remarqué la construction récente de nouveaux immeubles à logements dans le village. Ces projets soulèvent des questions légitimes :

- Pourquoi autant de constructions ?
- Est-ce la bonne direction pour notre municipalité ?

Voici la logique derrière cette orientation.

CONSOLIDER LE CŒUR DU VILLAGE

La densification du périmètre urbain vise d'abord à consolider le noyau villageois. En implantant des immeubles près des commerces, des services et des lieux de vie, on favorise un village plus animé et plus dynamique.

Vitalité
économique
local

Commerces
prosperes

Maintien et
développement de
services essentiels pour
la communauté.

ASSURER LA PÉRENNITÉ DES INFRASTRUCTURES

Le développement du village est aussi lié à une réalité financière importante. Les infrastructures d'aqueduc et d'égouts sont financées principalement par les usagers qui en bénéficient, soit les propriétés situées dans le périmètre urbain. Les résidents à l'extérieur de ce secteur ne contribuent qu'à une faible portion des coûts.

Or, ces réseaux nécessitent des investissements essentiels, notamment pour le remplacement de certaines portions et la construction de la nouvelle usine de traitement de l'eau. Avec environ 1 000 portes actuellement raccordées au village, la capacité de payer pour entretenir et renouveler ces infrastructures demeure limitée. La densification permet donc de répartir les coûts sur un plus grand nombre d'utilisateurs, ce qui aide à assurer l'entretien à long terme.

RÉPONDRE AUX BESOINS EN LOGEMENT

Augmenter l'offre de logements est aussi une réponse concrète aux défis actuels. Davantage d'unités contribuent à équilibrer l'offre et la demande, ce qui peut aider à stabiliser le prix des loyers. Cela permet également d'offrir des options pour différents profils de ménages : travailleurs, familles, aînés ou jeunes qui souhaitent s'établir ou demeurer à Saint-Donat et participer à la vitalité de la communauté.

UNE ORIENTATION ENCOURAGÉE PAR LE GOUVERNEMENT

Avant de pouvoir envisager l'agrandissement du périmètre urbain, les orientations gouvernementales demandent aux municipalités de développer et d'optimiser les secteurs déjà desservis. La densification s'inscrit donc aussi dans ce cadre de planification territoriale.



“

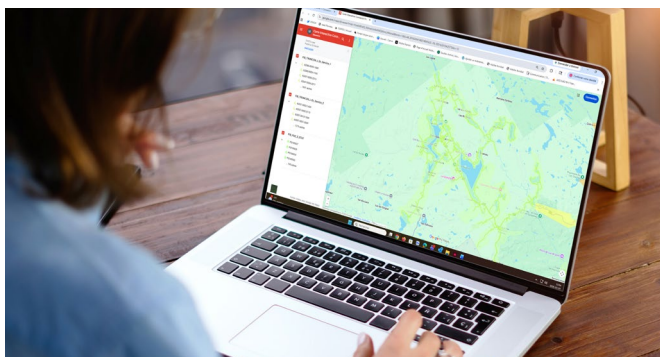
Nous sommes conscients que cette évolution peut susciter des inquiétudes, notamment en ce qui concerne la capacité des infrastructures, comme le réseau d'égout et les étangs d'épuration. Des études ont été réalisées et ont confirmé que la capacité actuelle permet d'accueillir une croissance, avec la possibilité d'augmentations graduelles si nécessaire.

- Joé Deslauriers,
maire de Saint-Donat

PLANIFIER ENSEMBLE L'AVENIR DU VILLAGE

L'image, le caractère et le confort du village sont précieux pour nous tous. La densification doit donc se faire avec des règles d'implantation et d'architecture adaptées à notre réalité. C'est dans cet esprit que le conseil municipal proposait, lors de la dernière campagne électorale, l'élaboration d'un plan particulier d'urbanisme (PPU) pour le village et le périmètre urbain. Cet outil urbanistique permettrait de revoir certaines normes et de réfléchir collectivement à l'évolution du cœur du village, tout en maintenant un dialogue ouvert avec la population.

La densification n'est pas une fin en soi : c'est un outil pour maintenir un village vivant, accessible et durable, capable de soutenir ses services, ses infrastructures et sa qualité de vie pour les années à venir.



CONNEXION MATAWINIE : 100 % FIBRE, 100 % D'ICI, ÊTES-VOUS DÉJÀ BRANCHÉ ?

Chaque nouveau branchement aux services de télécommunication de Cooptel contribue directement à la santé financière du réseau de Connexion Matawinie et à son développement futur. Plus nous sommes nombreux à nous connecter, plus les redevances générées permettent d'investir dans notre territoire.

Connexion Matawinie, un organisme à but non lucratif, assure la construction, la gestion et l'entretien du réseau local de fibre optique dans la MRC de Matawinie. Ce réseau, qui appartient collectivement aux 15 municipalités de la Matawinie, a été mis sur pied pour que les régions rurales aient enfin accès à des services Internet, de télévision et de téléphonie de qualité, comparables à ceux offerts dans les grands centres. Pour ce faire, les municipalités se sont dotées de cibles ambitieuses, c'est-à-dire que 40 % à 50 % des personnes admissibles s'abonnent aux services.

LA SITUATION À SAINT-DONAT

92,8 % des adresses de notre territoire ont accès à la fibre optique. Sur les 4 599 portes desservies, seulement 981 résidences sont branchées (21 % d'abonnement). Pour atteindre les cibles de branchement fixées, il faut donc de nouveaux abonnés !

DES SECTEURS ENCORE NON DESSERVIS

Certains secteurs de Saint-Donat ne sont pas encore couverts par le réseau. La Municipalité travaille activement avec la MRC de Matawinie et Connexion Matawinie afin de compléter le déploiement et de trouver des solutions. Dans certains secteurs, cela dépend de la coordination avec des infrastructures existantes appartenant à d'autres fournisseurs, notamment l'émission de permis et d'autorisations techniques nécessaires au raccordement final. Ces étapes peuvent occasionner des délais, mais demeurent activement suivies.

Pour vérifier si votre résidence est branchée et obtenir plus d'information : connexionmatawinie.org.

DOSSIER DU MARTINET RAMONEUR : CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE CHEMINÉE

Le martinet ramoneur étant une espèce menacée et légalement protégée, la Municipalité ne pouvait procéder à la démolition de la cheminée de l'ancien restaurant du coin sans l'obtention d'un permis fédéral de démolition.

Afin de recréer un habitat de repos et de nidification propice à l'espèce, la Municipalité construira une cheminée de remplacement répondant à des critères précis. Cette approche est déjà appliquée dans d'autres municipalités du Québec afin de soutenir l'espèce tout en permettant la rénovation ou le retrait d'infrastructures existantes en mauvais état. Une aide financière de 27 214 \$ a été obtenue auprès de la Fondation de la faune du Québec, dans le cadre du *Plan nature 2030* du gouvernement du Québec, pour soutenir la construction de la nouvelle cheminée.

LOCALISATION DE LA NOUVELLE CHEMINÉE

La nouvelle structure sera implantée dans le secteur du sentier des Étangs. Ce site, recommandé par des spécialistes, présente des conditions favorables à la relocalisation de l'habitat et à l'alimentation du martinet ramoneur. Des observations de l'espèce ont d'ailleurs déjà été recensées dans ce secteur.

ÉCHÉANCIER DE LA DÉMOLITION

Le permis fédéral autorise la démolition ou la fermeture de la cheminée actuelle uniquement entre le 15 octobre 2026 et le 15 avril 2027. Cette intervention pourra avoir lieu seulement lorsque la nouvelle cheminée sera achevée.

La Municipalité demeure attentive aux préoccupations exprimées par la population. Les prochaines étapes ainsi que le calendrier détaillé des travaux seront communiqués dès que les éléments seront officiellement confirmés.



CONCOURS « EN MOUVEMENT » : UNE EXPOSITION SUR LA PLACE SAINT-DONAT

Les structures installées à la place Saint-Donat dans le cadre des célébrations du 150^e anniversaire ont accueilli des panneaux historiques qui ont fait la fierté de notre communauté.

Ces structures continueront leur vie sous une nouvelle forme : elles deviendront le canevas d'une exposition photographique extérieure dont vous serez les artistes !

UN CONCOURS OUVERT À TOUS

Que vous soyez photographe amateur ou passionné d'images, nous vous invitons à soumettre vos plus belles photos sous le thème « En mouvement ». Capturez la vie, l'énergie, le sport, la nature qui s'agite, les gens qui s'animent. Laissez parler votre créativité !

Un jury sélectionnera 10 photographies gagnantes, qui seront fièrement exposées à la place Saint-Donat en septembre.

COMMENT PARTICIPER ?

Envoyez vos photos avant le 15 juillet à viviane.miron@saint-donat.ca en respectant les critères techniques suivants :

- Format paysage uniquement
- Fichier JPEG haute résolution
- Maximum de 3 photos par participant
- Chaque photo doit être accompagnée d'un titre
- Si des personnes sont identifiables sur les photos, leur consentement écrit est obligatoire

CRITÈRES D'ÉVALUATION DU JURY

Les photos, qui doivent avoir été prises à Saint-Donat, seront évaluées selon leur originalité et leur impact visuel.

Surprenez-nous !

Une belle façon de célébrer Saint-Donat à travers vos yeux et de laisser votre marque au cœur du village.



DES NOUVELLES DE LANS-EN-VERCORS

Les récentes élections municipales dans notre ville jumelle, Lans-en-Vercors, marquent le début d'un nouveau chapitre pour cette communauté qui nous est chère. À l'issue du scrutin, une nouvelle équipe municipale a été élue, menée par la mairesse, madame Violaine Vignon. Les prochaines semaines permettront de mieux connaître les priorités de cette nouvelle administration ainsi que les projets qui orienteront ses premières actions.

Comme toute transition s'accompagne d'une période d'adaptation, de la formation assistera les nouveaux élus

dans la prise de leurs fonctions. Un passage important, qui s'inscrit dans la continuité des services à la population et dans la volonté de poursuivre le développement de leur milieu.

Ce moment marque également la fin d'un engagement de 12 années pour le maire sortant, Michael Kraemer. Une étape empreinte d'émotion, autant pour lui que pour la communauté, et dont le travail accompli mérite d'être souligné avec reconnaissance.

Soulignons également l'importante contribution de monsieur Guy Charron, qui a consacré 31 années au service des Lantiers, réparties sur cinq mandats à titre de conseiller municipal, de maire puis d'adjoint. Tout au long de ces années, le développement harmonieux de la commune, ainsi que son adaptation aux enjeux économiques, environnementaux et sociétaux, ont guidé son action. Il a également porté une attention particulière aux liens unissant Lans-en-Vercors à ses villes jumelées, dont Saint-Donat. Son implication soutenue mérite d'être reconnue et saluée.

À Saint-Donat, nous sommes sensibles à ces moments de transition qui font écho à nos propres réalités municipales. Nos plus sincères félicitations vont à la nouvelle équipe et nous leur souhaitons beaucoup de succès pour la suite.





NOUVELLE DÉMARCHE : AGIR ENSEMBLE

Le 18 mars dernier avait lieu l'inauguration de la **Démarche Agir ensemble**, une initiative qui place les jeunes et leur famille au cœur des priorités collectives de notre communauté.

C'est d'abord une réponse concrète à un constat bien réel : trop souvent, les organismes et les professionnels qui accompagnent les jeunes et les familles travaillent chacun de son côté, sans coordination. Les centres de la petite enfance, les écoles, les travailleurs de rue et les nombreux autres partenaires du milieu disposent pourtant d'une expertise précieuse qui, mise en commun, peut faire la différence.

Voilà précisément l'objectif de cette Démarche : briser ces silos et favoriser une collaboration réelle entre les partenaires. Grâce à **Agir ensemble**, lorsqu'un jeune ou une famille traverse une période difficile, l'ensemble des intervenants concernés pourra se concerter, partager son regard et réfléchir collectivement aux meilleures solutions. Aucun partenaire n'aura à porter seul la situation : c'est toute une équipe qui se mobilise, de façon coordonnée et cohérente.

Cette approche permet d'intervenir plus tôt, d'offrir un accompagnement mieux adapté aux réalités des familles de notre territoire et de tisser un véritable filet de sécurité autour des jeunes.

La Municipalité est fière de contribuer à ce mouvement collectif et de s'engager aux côtés des partenaires qui travaillent à bâtir une communauté plus solidaire et attentive aux besoins de sa jeunesse.

LA DÉMARCHE DE PROXIMITÉ EN ACTION

Le partenariat entre la Municipalité et le CISSS de Lanaudière porte fruits. Au cours des deux dernières années, plusieurs initiatives concrètes ont vu le jour, toutes animées par la volonté de rapprocher les services de santé globale des citoyens et de les soutenir au plus près de leur réalité. Quelques exemples :

- Ateliers de pratique parentale
- Formations Héros en trente
- Installation de défibrillateurs externes automatisés (DEA) dans la communauté
- Foire des organismes
- Répertoire des ressources en ligne, qui permet de repérer facilement les services disponibles

Ces réalisations témoignent de la force d'une communauté qui agit ensemble, et ce n'est qu'un début !

FAITES PARTIE DU FILET SOCIAL DE VOTRE COMMUNAUTÉ

Le CISSS de Lanaudière, en collaboration avec les partenaires de la **Démarche de proximité**, a développé une formation en ligne conçue pour les citoyens de Saint-Donat et de Notre-Dame-de-la-Merci. Elle est simple, accessible et entièrement gratuite.

Que vous soyez parent, proche aidant, bénévole ou citoyen engagé, il existe dans notre communauté une multitude de services et de ressources pour vous soutenir, vous et vos proches. Encore faut-il savoir les trouver !

En moins de 30 minutes, vous apprendrez à :

1. Repérer les services et les ressources disponibles sur le territoire.
2. Comprendre comment ceux-ci travaillent ensemble pour mieux vous aider.
3. Orienter un proche vers la bonne ressource au bon moment (il n'y a pas de mauvaise porte).

Profitez de cette occasion de mieux connaître votre communauté et d'être mieux outillé pour vous y retrouver ou pour aider ceux qui vous entourent.

SUIVEZ LA FORMATION DÈS MAINTENANT : →

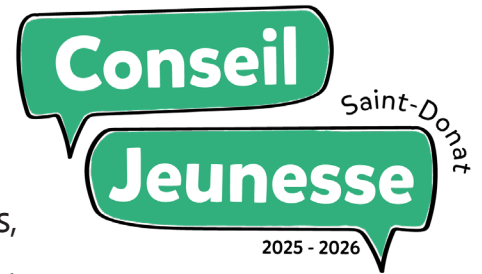


DEUX ACTIVITÉS À INSCRIRE DANS VOTRE AGENDA !

Cette année, le conseil jeunesse prépare :

- un jeu d'évasion original conçu et organisé par ses membres,
- la 2^e édition des Olympiques de Saint-Donat, un événement sportif et rassembleur pour les jeunes.

Amateurs d'énigmes ou de défis sportifs, notez ces dates !



JEU D'ÉVASION : LE MYSTÈRE DE LA SALLE OUBLIÉE

- Dimanche 10 mai, entre 9 h et 17 h
- Durée du jeu : 30 minutes
- Bibliothèque Rachel-Coutu (510, rue Desrochers)
- 6 ans et plus

Relevez le défi de ce jeu d'évasion entièrement imaginé, conçu et organisé par les membres du conseil jeunesse. Vous devrez résoudre des énigmes, trouver des clés et ouvrir les portes qui vous mèneront jusqu'à la mystérieuse salle de spectacle. Logique, observation et collaboration seront essentielles pour accomplir votre mission... mais attention... la bibliothèque cache plus de secrets qu'elle ne le laisse croire. Des indices seront dissimulés un peu partout et seules les équipes les plus attentives réussiront.

POUR S'INSCRIRE :

- Formez une équipe de 4 à 6 joueurs
 - Les enfants de 7 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte durant le jeu.
 - Les parents peuvent participer en formant leur propre équipe.
- Vérifiez qu'aucun membre de votre équipe n'est déjà inscrit.
- Remplissez le formulaire Doodle en scannant le code QR ci-dessous pour réserver votre plage horaire.



OLYMPIQUES DE SAINT-DONAT

- Samedi 13 juin
- Parc Desormeaux
- 6 à 15 ans

Une toute nouvelle programmation sportive attend les jeunes pour cette 2^e édition.

Disciplines proposées cette année :

- Course à pied
- Soccer
- Basketball
- Dek hockey
- Skate/trotinette

Plus de détails seront communiqués au début du mois de mai, mais retenez dès maintenant cette date !

APPEL AUX BÉNÉVOLES !

Nous avons besoin de bénévoles pour agir à titre d'arbitres, de juges, de responsables d'équipe et pour aider à la coordination du tournoi.

ENVIE DE CONTRIBUER ?

Écrivez à Marie-Pier Bernier par courriel : marie-pier.bernier@saint-donat.ca

? POUR TOUTES QUESTIONS
CONCERNANT LES
ACTIVITÉS DU CONSEIL
JEUNESSE :
marie-pier.bernier@saint-donat.ca
819-424-2383, poste 243



TOUS LES AVERTISSEURS DE FUMÉE NE SE RESSEMBLENT PAS !

Vous avez un avertisseur de fumée à la maison ? Très bien ! Mais saviez-vous qu'il en existe différents modèles et que chacun réagit différemment selon le type d'incendie ? Votre Service de sécurité incendie et de sécurité civile vous explique.

L'IMPORTANCE DE CHOISIR LE BON AVERTISSEUR

Un incendie peut se déclarer de deux façons très différentes : en s'enflammant rapidement avec de grandes flammes, ou en couvant lentement pendant des heures, produisant beaucoup de fumée avant qu'une flamme apparaisse. C'est là que le choix du bon appareil fait toute la différence.

LES DIFFÉRENTS MODÈLES

L'AVERTISSEUR À IONISATION

Cet appareil contient une petite chambre à l'intérieur de laquelle circule un courant électrique continu. Lorsque des particules de fumée provenant de flammes vives entrent dans cette chambre, elles perturbent ce courant et déclenchent l'alarme.

Point fort :

Il réagit rapidement aux feux à flammes vives, comme un feu de cuisine qui s'embrase soudainement.

Point faible :

Il est moins sensible aux feux qui couvent lentement, comme un canapé qui se consume sans flamme.

L'AVERTISSEUR PHOTOÉLECTRIQUE

Celui-ci utilise un faisceau lumineux à l'intérieur. Lorsque de grosses particules de fumée produites par un feu qui couve traversent ce faisceau, la lumière est déviée vers un capteur qui déclenche l'alarme.

Point fort :

Il détecte beaucoup plus tôt les incendies lents et fumigènes, souvent les plus dangereux la nuit, car ils se développent silencieusement pendant que vous dormez.

Point faible :

Il réagit moins rapidement aux feux à flammes vives.

L'AVERTISSEUR COMBINÉ (DOUBLE TECHNOLOGIE)

Comme son nom l'indique, cet appareil intègre les deux technologies dans un seul boîtier. Il s'agit de l'option recommandée par les services incendie, car il offre une protection optimale, peu importe la nature de l'incendie.

LE BON EMPLACEMENT

Un bon emplacement, c'est un avertisseur qui vous alerte au bon moment. Si votre avertisseur de fumée sonne chaque fois que vous cuisinez, soit vous n'avez pas le bon modèle, soit il est mal placé.

Évitez de le poser trop près de la cuisine ou de la salle de bain, où la fumée de cuisson et la vapeur peuvent provoquer des déclenchements inutiles.

EN CAS DE DOUTE, CONSULTEZ VOTRE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE !



POUR TOUTE QUESTION SUR L'INSTALLATION OU LE TYPE D'AVERTISSEUR À PRIVILÉGER POUR VOTRE DOMICILE :
819 424-2383, poste 252
incendie@saint-donat.ca



MÉNAGE DU PRINTEMPS

NETTOYAGE DES PONCEAUX

Le printemps est arrivé ! C'est le moment idéal pour inspecter et nettoyer votre ponceau d'entrée charretière.

POURQUOI EST-IL IMPORTANT DE LE FAIRE ?

Un ponceau dégagé prévient les inondations, protège nos routes et sécurise votre quartier !

De plus, en cas de sinistre, le propriétaire peut être tenu responsable des dommages causés par un mauvais entretien.

Pensez à vérifier et à entretenir votre ponceau régulièrement, surtout lors de fortes pluies, de redoux ou d'une bordée de neige, ainsi qu'à chaque changement de saison. Retirez rapidement toute obstruction comme la glace, les branches et les débris.

Si votre ponceau doit être remplacé, communiquez d'abord avec le Service de l'urbanisme pour obtenir votre permis avant d'entreprendre les travaux.

→ urbanisme@saint-donat.ca

ENTRETIEN DES RUES

Avec l'arrivée du printemps, l'équipe des travaux publics procédera, comme chaque année, au nettoyage des rues dès que les conditions météorologiques le permettront. Cette opération consiste à retirer les résidus d'abrasif hivernal, la poussière, le gravier, la pierraille, le sable et les débris de toutes sortes qui se sont accumulés durant l'hiver.

ÉPANDAGE D'ABAT-POUSSIÈRE

Cette action sera effectuée sur les chemins de gravier de l'ensemble du territoire de la Municipalité. L'épandage d'abat-poussière sur les routes non revêtues a pour but de préserver l'humidité du sol afin d'enrayer le plus possible le soulèvement de particules poussiéreuses causé par la circulation de véhicules ou le vent.

La période d'efficacité du produit est évaluée à environ 6 semaines. Une durée qui varie selon différents facteurs, tels l'achalandage, les conditions météorologiques, ainsi que les opérations d'entretien et de nivellement effectuées sur la route.



**POUR TOUTES QUESTIONS CONCERNANT
LES TRAVAUX PUBLICS :**

travaux.publics@saint-donat.ca | 819 424-2399

LA SEMAINE DES TRAVAUX PUBLICS : MERCİ À TOUTE L'ÉQUIPE !

Chaque mois de mai, la Semaine des travaux publics est l'occasion idéale pour mettre en lumière le travail essentiel accompli par ceux et celles qui œuvrent chaque jour au maintien et à l'amélioration de notre milieu de vie. À Saint-Donat, plusieurs équipes dévouées assurent notre bien-être et notre sécurité.

L'ÉQUIPE DES TRAVAUX PUBLICS veille à l'entretien de notre réseau routier en toutes saisons : lors des opérations de déneigement en hiver, du nettoyage des rues au printemps et de la réfection des infrastructures tout au long de l'année.

L'ÉQUIPE DES PARCS ET BÂTIMENTS assure l'entretien et la mise en valeur de nos espaces verts, de nos parcs et de nos bâtiments municipaux afin que les résidents et les visiteurs profitent de lieux accueillants.

L'ÉQUIPE DE L'AQUEDUC, DES ÉGOUTS ET DE L'INGÉNÉRIE veille quant à elle au bon fonctionnement des réseaux d'eau potable et d'eaux usées et soutient la planification et la réalisation des projets d'infrastructure sur notre territoire.

C'est grâce à l'engagement et au professionnalisme de ces employés que Saint-Donat peut offrir des services de qualité à sa communauté, 365 jours par année.

Lorsque vous les croisez sur la route ou dans les parcs, prenez un moment pour leur témoigner votre reconnaissance !

ENVIRONNEMENT

LE DÉFI PISSENLIT EST DE RETOUR !

La Municipalité participe à nouveau cette année au **Défi Pissenlit**. Cette initiative québécoise invite les citoyens (et les organisations) à retarder la première tonte du printemps, afin d'offrir aux pollinisateurs une source précieuse de nectar et de pollen.

C'est un geste tout simple, mais qui peut avoir un réel impact sur la biodiversité. En laissant les fleurs s'ouvrir un peu plus longtemps, nous aidons notamment les abeilles à faire le plein d'énergie pour démarrer la saison de pollinisation : une étape essentielle, quand on sait que les pollinisateurs contribuent à environ le tiers de notre alimentation.

ALORS, ON TOND QUAND ?

Pas besoin de viser une date précise. L'astuce : laisser les pissenlits tant qu'ils sont bien jaunes, puis tondre une fois qu'ils commencent à faner.



On se retient



On se lâche lousse!

EN DONNANT UN PETIT RÉPIT À VOTRE TONDEUSE, VOUS DONNEZ UN BON COUP DE MAIN AUX POLLINISATEURS - MERCI !



Crédit photo : Michel Phaneuf, concours été 2022

LA SAISON NAUTIQUE 2026 ARRIVE !

Cette année, le poste de lavage municipal, aussi point de distribution des permis d'accès aux lacs, ouvrira ses portes dès le 1^{er} mai. Il sera accessible 7 jours sur 7, de 8 h 30 à 17 h 30.

UNE NOUVEAUTÉ IMPORTANTE : LAVAGE À HAUTE PRESSION À L'EAU CHAUDE

Le poste de lavage est maintenant équipé d'un système de lavage à haute pression à l'eau chaude. Cette méthode est nettement plus efficace pour éliminer les organismes aquatiques indésirables qui résistent au lavage traditionnel à haute pression. **Bonne nouvelle : le lavage demeure entièrement gratuit, peu importe le type d'embarcation.**

RENOUVELLEMENT DES PERMIS D'ACCÈS AUX LACS

Si votre permis arrive à échéance en 2026, un formulaire de renouvellement vous a été envoyé par la poste. Vérifiez votre boîte aux lettres ! Avant de nous le retourner, assurez-vous que toutes les informations sont exactes (coordonnées, type d'embarcation, puissance du moteur, etc.).

VOUS N'AVEZ PAS REÇU VOTRE FORMULAIRE ?

Communiquez avec le Service de l'environnement :
environnement@saint-donat.ca
819 424-2383, poste 253 ou 212

NOUVEAU RÈGLEMENT : MIEUX PROTÉGER NOS LACS ET NOS COURS D'EAU

Depuis le 1er mars 2026, le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) du Québec a adopté un nouveau cadre réglementaire concernant les travaux réalisés en milieux hydriques (cours d'eau, rives, littoral et zones inondables).

Il s'agit du *Règlement sur l'encadrement d'activités sous la responsabilité des municipalités réalisées dans des milieux hydriques et sur des ouvrages de protection contre les inondations* (RMUN).

Ce règlement vise à mieux protéger la qualité de l'eau des lacs et des cours d'eau, à préserver les écosystèmes aquatiques et à prévenir l'érosion des rives.

Si vous avez des projets qui empiètent sur un lac, un cours d'eau ou une rive, avant d'entreprendre les travaux :

1. Vérifiez la réglementation en vigueur.
2. Communiquez avec un conseiller du Service de l'environnement.
3. Obtenez les permis ou les certificats d'autorisation requis.

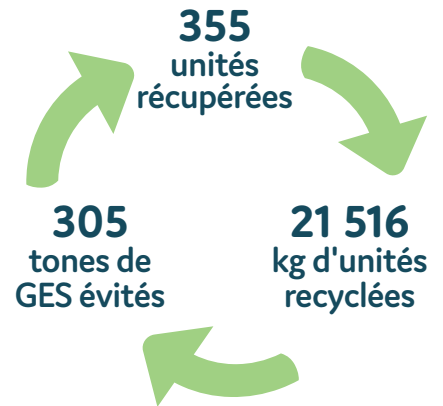
La Municipalité compte sur la collaboration de tous afin de préserver nos lacs et nos cours d'eau.

? DES QUESTIONS CONCERNANT LE NOUVEAU RÈGLEMENT ?

Communiquez avec le Service de l'environnement :
environnement@saint-donat.ca
819 424-2383, poste 253 ou 229

NOTRE BILAN 2025 AVEC GORECYCLE

Grâce à notre collaboration avec GoRecycle, le recyclage de nos appareils réfrigérants a produit des résultats concrets en 2025 :



UNE PERFORMANCE DONT NOUS SOMMES FIERS !

Ensemble, nos efforts contribuent activement à la protection de l'environnement.

Merci de votre collaboration !





Crédit photo : Camp Mère Clarac

CAMP DE JOUR

Des activités diversifiées au Camp Mère Clarac pour les enfants, de la maternelle terminée jusqu'à 12 ans.

HORAIRE

- Du 29 juin au 14 août - 7 semaines
 - Du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h
- ➔ Service de garde inclus de 8 h à 9 h et de 16 h à 17 h

TARIFS ET MODALITÉS DE PAIEMENT

Pour les résidents

Camp : 145 \$ par semaine, par enfant
 Repas du midi : 50 \$ par semaine (5 repas), par enfant

Pour les non-résidents

(Les locataires saisonniers sont considérés non-résidents.)
 200 \$ par semaine, par enfant
 Repas du midi : 65 \$ par semaine (5 repas), par enfant

- 50 % payable à l'inscription
- 50 % payable le 19 juin 2026

La Municipalité poursuivra l'émission des relevés 24 donnant droit aux crédits d'impôt permettant un remboursement de près de 75 % des frais d'inscription, avec possibilité d'un remboursement anticipé. Vous pouvez en faire la demande auprès du gouvernement du Québec, à revenuquebec.ca.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions pour le camp et pour les repas du midi sont offertes à la semaine seulement. Elles doivent être effectuées en ligne sur la plateforme **Sport-Plus** à www.saint-donat.ca/loisirs



Période d'inscription

Du 13 avril au 30 mai 2026

PASSIONNÉ DE VOILE ?

Le Club Nautique de Saint-Donat vous offre un service de mouillage pour voiliers dans un cadre sécurisé, avec des installations spécialement adaptées et directement sur les rives du magnifique lac Archambault. C'est l'occasion idéale de profiter pleinement de l'un des plus beaux plans d'eau de la région en toute tranquillité ! Pour connaître les conditions d'accès, les tarifs et les modalités d'inscription, contactez le Club par courriel à info@cnsd.ca.

EN ATTENDANT L'ÉTÉ...

Voici quelques événements qui se tiendront ce printemps, à noter dans votre agenda.

SOIRÉE DE JEUX DE SOCIÉTÉ À LA BIBLIOTHÈQUE

Venez vous amuser en famille ! Nathalie et Stéphanie, nos dynamiques préposées à la bibliothèque, vous feront découvrir de nouveaux jeux de société. Notez que les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.

- Vendredi 15 mai, de 18 h 30 à 20 h 30
- Bibliothèque Rachel-Coutu (510, rue Desrochers)
- Gratuit, aucune inscription requise

LA ROUTE DES VENTES DE GARAGE

Samedi 16 et dimanche 17 mai

Faites partie de notre circuit et bénéficiez d'une publicité gratuite dans notre dépliant pour informer les gens de l'emplacement de votre vente.

Inscription jusqu'au 26 avril :

viviane.miron@saint-donat.ca
819 424-2383, poste 239

Un minimum d'inscriptions est requis

VENTE DE GARAGE DE RE-VERT-CIBLE

Participez au rassemblement organisé pour l'organisme. Apportez vos articles et profitez de la visibilité qu'offre l'emplacement en plein coeur du village !

- Samedi 16 mai, de 9 h à 17 h
- Place Saint-Donat (442, rue Principale)

Tarif : 20 \$, incluant 1 table

Inscription jusqu'au 9 mai :

Martin Cyr au 514 730-5938

Priorité aux résidents de l'extérieur du village

En cas de pluie, reportée au dimanche 17 mai

FÊTE DE LA FAMILLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA PÊCHE

Venez célébrer en compagnie de vos proches, dans une atmosphère conviviale et festive. Une foule d'activités pour petits et grands vous attend !

- Samedi 6 juin
- Parc des Pionniers (17, chemin Hector-Bilodeau)
- Gratuit, aucune inscription requise

PROGRAMME DE LA JOURNÉE :

Dès 8 h | Sur le quai

Pêche en herbe

10 h | Au pavillon du parc des Pionniers

Conférence « Prévenir l'introduction d'espèces exotiques envahissantes : alerte aux envahisseurs ! » animée par un garde-parc naturaliste du Parc national du Mont-Tremblant. Une belle occasion d'en apprendre davantage sur la protection de notre environnement.

Dès 12 h | Au parc des Pionniers

Animation et kiosques

- Animation, jeux et bricolage
- Kiosque de prévention du Service de sécurité incendie et de sécurité civile
- Kiosque de la campagne « Ton lac, ta responsabilité »
- Activités offertes par les organismes locaux
- Don d'arbres et de végétaux :
Le Service de l'environnement, en partenariat avec l'Association forestière de Lanaudière, donnera de jeunes arbres, offerts par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF). Vous y trouverez aussi une belle sélection d'arbustes et de semences, pour verdifier votre terrain ou stabiliser votre rive.

? DES QUESTIONS CONCERNANT LE CAMP DE JOUR OU LES ACTIVITÉS ?

Communiquez avec le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire :



819 424-2383, poste 239



viviane.miron@saint-donat.ca



Connexion
MATAWINIE



La fibre, à pleine puissance

avec

Cooptel

Télé | Internet | Téléphonie

100 % D'ICI

Abonnez-vous !
1 888 532-COOP